

Comment participer à l'assemblée générale

Participer à l'assemblée générale est un droit pour tous les actionnaires de Nicox.

Vous pouvez :

- soit assister personnellement à l'assemblée générale,
- soit vous faire représenter par toute personne physique ou morale de votre choix,
- soit donner pouvoir au Président,
- soit voter par correspondance.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance ou par Internet via le site VOTACCESS ou à adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire. Les modalités de participation physique aux assemblées générales pourraient évoluer en lien avec la situation sanitaire. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée aux assemblées générales 2022 sur le site de la société www.nicox.com.

Ces options vous sont proposées à la fois dans le formulaire de vote ci-joint et par internet, comme expliqué ci-après.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à l'assemblée générale :

- Relations Actionnaires de Nicox : ag2022nicox@nicox.com
-

Pour les actionnaires au NOMINATIF, il vous suffit de remplir le formulaire de vote comme indiqué ci-après et de le renvoyer dans l'enveloppe retour jointe à votre convocation si vous résidez en France (ou par la poste à la Société Générale Securities Services - Service Assemblée Générale - 32 rue du Champ de Tir - CS 30812 - 44312 NANTES Cedex 3 si vous résidez à l'étranger).

Pour les actionnaires au PORTEUR, il vous suffit de remplir le formulaire de vote comme indiqué ci-après. Une fois complété, ce formulaire de vote sera à retourner à l'établissement teneur de compte qui l'accompagnera d'une attestation de participation et l'adressera à la Société Générale Securities Services - Service Assemblée Générale - 32 rue du Champ de Tir - CS 30812 - 44312 NANTES Cedex 3.

SI VOS ACTIONS SONT AU PORTEUR LE FORMULAIRE DE VOTE DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOMPAGNE D'UNE ATTESTATION DE PARTICIPATION DELIVREE PAR VOTRE BANQUE FAISANT REFERENCE A L'ASSEMBLEE DU 14 JUIN 2022.

Le formulaire de vote (accompagné de l'attestation de participation si vos actions sont au porteur) doivent être reçus au plus tard le samedi 11 juin 2022 (ou le samedi 25 juin 2022 en cas de seconde convocation pour défaut de quorum) par la Société Générale Securities Services - Service Assemblée Générale - 32 rue du Champ de Tir - CS 30812 - 44312 NANTES Cedex 3.

1. Comment participer à l'assemblée générale en utilisant le formulaire de vote ci-joint

Il vous suffit de remplir le formulaire de vote comme indiqué ci-après.

1.1. Vous souhaitez assister personnellement à l'assemblée générale

- Cochez la case correspondante du formulaire.
- Inscrivez vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.

- Datez et signez en bas du formulaire.
- Retournez le formulaire à votre banque (pour les actionnaires au porteur) ou à la Société Générale pour les actionnaires au nominatif.

Vous recevrez une carte d'admission*.

**Dans le cas où la carte d'admission que vous avez demandée ne vous serait pas parvenue dans les 2 jours qui précèdent les assemblées générales, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse : ag2022nicox@nicox.com*

1.2 Vous souhaitez voter aux assemblées générales sans y assister personnellement

VOUS DONNEZ POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE	VOUS VOTEZ PAR CORRESPONDANCE	VOUS DONNEZ PROCURATION A TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE DE VOTRE CHOIX
<ul style="list-style-type: none"> • Cochez la case 2 du formulaire. • Inscrivez vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà. • Datez et signez en bas du formulaire. • Envoyez le formulaire à votre banque qui l'enverra à son tour à Société Générale avec l'attestation de participation s'il y a lieu <u>au plus tard le 11 juin 2022 (ou le 25 juin 2022 en cas de seconde convocation pour défaut de quorum)</u> <p>Vos voix s'ajouteront à celles du président.</p> <p>Vous avez voté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cochez la case 1 du formulaire. • Indiquez votre vote : si vous désirez voter « contre » une résolution, ou vous abstenir, noircissez la case correspondante. • Ne noircissez aucune case si vous votez « pour » chaque résolution. • Inscrivez vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà. • Datez et signez en bas du formulaire. • Envoyez le formulaire à votre banque qui l'enverra à son tour à Société Générale avec l'attestation de participation s'il y a lieu <u>au plus tard le 11 juin 2022 (ou le 25 juin 2022 en cas de seconde convocation pour défaut de quorum)</u> <p>Vous avez voté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cochez la case 3 du formulaire. • Précisez l'identité et les coordonnées complètes de la personne qui vous représentera. • Inscrivez vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà. • Datez et signez en bas du formulaire. • Envoyez le formulaire à votre banque qui l'enverra à son tour à Société Générale avec l'attestation de participation s'il y a lieu <u>au plus tard le 11 juin 2022 (ou le 25 juin 2022 en cas de seconde convocation pour défaut de quorum)</u> <p>Vous avez donné procuration.</p>

Le formulaire de vote (accompagné de l'attestation de participation si vos actions sont au porteur) doivent être reçus au plus tard le 11 juin 2022 (ou le 25 juin 2022 en cas de seconde convocation pour défaut de quorum) par la Société Générale Securities Services - Service Assemblée Générale - 32 rue du Champ de Tir - CS 30812 - 44312 NANTES Cedex 3

1.3 Comment remplir votre bulletin de vote

POUR ASSISTER PERSONNELLEMENT A L'ASSEMBLEE
Cochez la case ci-dessous

POUR VOTER PAR CORRESPONDANCE
Cochez la case ci-dessous
Puis votez en suivant les instructions

POUR DONNER POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
Cochez la case ci-dessous

POUR DONNER PROCURATION
Cochez la case ci-dessous ET indiquez les noms et coordonnées de la personne qui vous représentera

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ■ ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this ■, date and sign at the bottom of the form

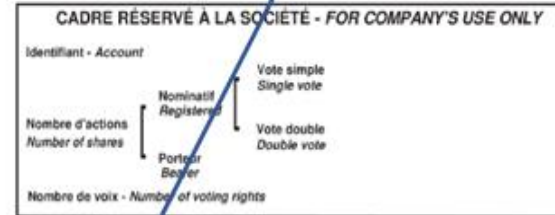
JE DÉSIRE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form

NICOX SA
DRAKKAR D - 2405 ROUTE DES DOLINES
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Au Capital de 43 223 135 EUR
403 942 642 R.C.S. GRASSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du Mardi 14 Juin 2022 à 14H00

ORDINARY GENERAL MEETING
On Tuesday the 14th of June 2022 at 2.00 pm



JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote **OUI** à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci ■ l'une des cases "Non" ou "Abstention". / I vote **YES** all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this ■, for which I vote No or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix.
On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cf. au verso (3)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (4) pour me représenter à l'Assemblée
I HEREBY APPOINT: See reverse (4) to represent me at the above mentioned Meeting
M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Address

ATTENTION : Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.

CAUTION: As for bearer shares, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf. au verso (1)
Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding this information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B
Non / No										Oui / Yes	
Abs.										Non / No	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	C	D
Non / No										Oui / Yes	
Abs.										Non / No	
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	E	F
Non / No										Oui / Yes	
Abs.										Non / No	
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	G	H
Non / No										Oui / Yes	
Abs.										Non / No	
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	J	K
Non / No										Oui / Yes	
Abs.										Non / No	

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée, je vote **NON** sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante.
If amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote **NO** unless I indicate another choice by shading the corresponding box

- Je donne pouvoir au Président de l'assemblée générale. / I appoint the Chairman of the general meeting.

- Je m'abstiens. / I abstain from voting

- Je donne procuration [cf. au verso renvoi (4)] à M., Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom.
I appoint [see reverse (4)] Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.

Pour être pris en considération, tout formulaire doit parvenir au plus tard :
To be considered, this completed form must be returned no later than:

à la banque / to the bank: 11/05/2022

DATEZ et SIGNEZ ici

Date & Signature

2 Comment voter par internet avec Votaccess

Nicox met à la disposition de ses actionnaires un site sécurisé dédié au vote par Internet dans les conditions décrites ci-après.

Le site internet Votaccess sera ouvert du 27 mai 2022 à 9h jusqu'au 13 juin 2022 à 15h (heure de Paris) (et du 15 juin 2022 à 9h jusqu'au 27 juin 2022 à 15h (heure de Paris) en cas de seconde convocation). Afin d'éviter toute saturation éventuelle du site internet dédié, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre cette date ultime pour se connecter au site.

2.1 Vous souhaitez assister personnellement aux assemblées générales

Actionnaires au nominatif

Vous pouvez demander une carte d'admission par Internet. Connectez-vous sur le site sécurisé www.sharinbox.societegenerale.com, accessible à l'aide du code d'accès et du mot de passe adressés par courrier lors de votre première entrée en relation avec Société Générale Securities Services. Cliquez sur le nom de l'assemblée dans la rubrique « OPERATIONS EN COURS » de la page d'accueil. Sélectionnez l'opération, suivez les instructions et cliquez sur « VOTER » dans la rubrique « VOS DROITS DE VOTE ». Vous serez alors automatiquement redirigé(e) vers le site de vote.

Actionnaires au porteur

Vous pouvez demander une carte d'admission par Internet. Connectez-vous sur le portail de votre intermédiaire financier à l'aide de vos identifiants habituels. Vous devrez alors cliquer sur l'icône qui apparaîtra sur la ligne correspondant aux actions Nicox. Il est précisé que seuls les titulaires d'actions au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système Votaccess pourront y accéder.

2.2 Vous souhaitez voter par Internet

Actionnaires au nominatif

Connectez-vous sur le site sécurisé www.sharinbox.societegenerale.com, accessible à l'aide du code d'accès et du mot de passe adressés par courrier lors de votre première entrée en relation avec Société Générale Securities Services, puis cliquez sur le nom de l'assemblée dans la rubrique « OPERATIONS EN COURS » de la page d'accueil. Sélectionnez l'opération, suivez les instructions et cliquez sur « VOTER » dans la rubrique « VOS DROITS DE VOTE ». Vous serez alors automatiquement redirigé(e) vers le site de vote.

Actionnaires au porteur

Connectez-vous sur le portail de votre intermédiaire financier à l'aide de vos identifiants habituels. Vous devrez alors cliquer sur l'icône qui apparaîtra sur la ligne correspondant aux actions Nicox. Il est précisé que seuls les titulaires d'actions au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système Votaccess pourront y accéder.

2.3 Vous souhaitez donner pouvoir au Président ou à toute autre personne par Internet

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, l'actionnaire pourra notifier la désignation d'un mandataire (le Président de l'Assemblée ou tout autre personne) ou le révoquer par voie électronique en se connectant via le site www.sharinbox.societegenerale.com pour les actionnaires au nominatif et, pour les actionnaires au porteur, sur le site de leur intermédiaire financier à l'aide de ses identifiants habituels pour accéder au site Votaccess selon les modalités décrites ci-dessus.

Si l'établissement teneur de compte n'a pas adhéré au système Votaccess, la notification de la désignation ou de la révocation d'un mandataire peut être faite par voie électronique jusqu'à la veille de l'assemblée à 15 heures, heure de Paris (soit jusqu'au 13 juin 2022 à 15h ou soit jusqu'au 27 juin 2022 à 15h en cas de deuxième convocation) en envoyant un courriel signé électroniquement à l'aide d'un procédé de signature électronique résultant d'un procédé fiable d'identification de l'actionnaire garantissant son lien avec le contenu du courriel auquel elle s'attache - l'actionnaire faisant son affaire de l'obtention des certificats ou clefs de signature électronique, à l'adresse ag2022nicox@nicox.com et incluant les informations suivantes : nom, prénom, adresse, et références bancaires complètes, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ; l'actionnaire devra impérativement demander à son intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte-titres d'envoyer une confirmation à Nicox SA, Drakkar D, 2405 route des Dolines, 06560 Valbonne - France.

En cas de pouvoir donné au Président, il sera émis au nom de l'actionnaire un vote favorable aux projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'administration et un vote défavorable aux résolutions non agréées par le Conseil d'administration.